



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Nouvelle échelle à poissons au barrage du Seujet

Genève, le 13 janvier 2022

SIG va entamer d'importants travaux au barrage du Seujet afin de reconstruire l'échelle à poissons. Le nouvel ouvrage va permettre d'améliorer la migration des poissons, notamment celle des plus grands spécimens, et de répondre aux normes environnementales actuelles. Le chantier commencera le 24 janvier et durera un peu plus d'une année. La passerelle piétonne restera ouverte la majeure partie du temps mais des fermetures de courte durée seront nécessaires. SIG, dans la mesure du possible, minimisera l'impact de ce chantier auprès des riverains.

Dès sa construction dans les années nonante, le barrage du Seujet a été équipé d'une échelle à poissons. Son fonctionnement n'est toutefois pas optimal. Lorsque le niveau du lac est bas, l'échelle se retrouve à sec, rendant tout franchissement impossible quelques jours par an. Par ailleurs, les bassins sont trop petits pour les grands spécimens. Enfin, le courant en aval de la passe n'est pas assez fort pour attirer les poissons qui, de ce fait, ne trouvent pas tous le passage pour remonter la rivière.

Les travaux consisteront dans un premier temps à démolir l'échelle actuelle, des travaux qui provoqueront des nuisances sonores, de jour uniquement, durant environ six semaines. Une nouvelle échelle sera reconstruite au même endroit. Elle offrira des bassins plus grands et plus profonds et le débit à la sortie aval de la passe sera doublé, ce qui permettra aux poissons de trouver plus facilement l'entrée de l'échelle.

La passerelle sera fermée durant deux courtes périodes afin de déplacer les piliers qui la soutiennent. La population sera informée à l'avance de ces fermetures.

Ces travaux vont rendre le barrage plus perméable pour les poissons. Des spécimens plus grands et des espèces plus nombreuses pourront le franchir. Actuellement, les individus de plus de 60 cm de long ne passent presque pas. Une vingtaine d'espèces présentes dans le Rhône sont susceptibles d'effectuer des migrations, que ce soit pour se reproduire, pour se nourrir ou pour trouver de meilleures conditions d'habitat.

Ce chantier répond à la Loi fédérale sur la protection des eaux qui exige depuis 2011 des mesures d'assainissements écologiques des centrales hydrauliques. Son coût, de cinq millions de francs, est entièrement financé par l'Office fédéral de l'environnement. Durant les travaux, la production électrique sera maintenue.

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, porte-parole Relations médias

christian.bernet@sig-ge.ch

T 022 420 70 90 / M 079 907 38 64